



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 janvier 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 8 janvier 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement soudanais souhaite que soit maintenu sur la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi le point 55 du paragraphe 3 de l'exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen (document [S/2014/10](#)). Ce point s'intitule « Lettre datée du 20 février 1958, adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan ([S/3963](#)) ».

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Hassan Hamid **Hassan**

